

## Réunion du 13 février 2024

**Présents** : Dugué, Jeanneau, Bureau, Moreau, Grenon, Bate, Lhuair, Carmagnac, Julliard, Pouilloux, Vincent, Guilloteau, Chollet

**Excusés** : Durot, Delahaye

Secrétaire de séance: Mme Grenon

<<<<<->>>>>

### Compte-rendu des commissions :

TRAVAUX :

Logement de la Poste : le doublage du mur est réalisé, les volets ont été récupérés pour la peinture. Le carreleur doit intervenir pour les plinthes.

Salon de coiffure : le salon est ouvert depuis le 12/02

Voirie : suite aux intempéries, de nombreux dégâts et les travaux à prévoir seront conséquents.

M. le Maire donne lecture d'une demande de pose de remblais devant une nouvelle entreprise Pérignacaise.

Taille de Haie : Il est urgent de faire intervenir M. BOISSON pour la taille de la haie le long du terrain de tennis/salle des fêtes.

Maison de santé/ expertise :

la visite de l'experte mandatée par la SMABTP a eu lieu le 30 janvier dernier suite aux soucis d'infiltrations à la maison de santé.

M. Le Maire a programmé une réunion à la maison de santé avec les praticiens ainsi que la secrétaire le 20 février afin de faire le point sur le fonctionnement.

Ecole :

Les prévisions des effectifs pour la rentrée 2024 s'annonçant à la baisse, le directeur départemental a envoyé un courrier envisageant une éventuelle fermeture de classe sur le RPI en septembre 2024.

M. le Maire a rencontré Mme CHARPENTIER ainsi que les maires du RPI afin de proposer un projet qui pourrait également engendrer un moratoire de 3 ans.

le frigo de la salle des maîtresses a été livré et installé.

Cantine : les serviettes de cantine sont usées, le personnel s'interroge sur le fait de recommander des serviettes ou bien de demander aux parents de les fournir. Le conseil municipal préfère commander les serviettes afin que tous les enfants puissent en disposer.

DELIBERATIONS :

Le centre de gestion a informé la mairie de l'arrivée à terme le 31/12/2024 du contrat d'assurance des risques statutaires. Afin de pouvoir participer au nouveau marché, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de délibération du centre de gestion.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer au marché d'achat d'électricité et de gaz naturel pour la campagne 2026-2028

SDEER : Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis concernant le remplacement du candélabre PC135 Route de Cognac. Ce candélabre a été renversé par une voiture lors d'un accident. L'assurance a validé la prise en charge du remplacement.

Vote de crédits espace commercial : Le budget 2024 n'étant pas voté et afin de pouvoir régler la facture du lave vaisselle, le conseil municipal décide de voter les crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits prévus en investissement en 2023 soit  $6200 \text{ €} \times 25 \% = 1550 \text{ €}$

#### QUESTIONS DIVERSES :

ZAER : le conseil municipal décide de prendre rdv avec M. BAYLE pour finaliser l'étude.

Boucherie : Le propriétaire de la boucherie et M. le Maire ont rencontré un couple intéressé par la reprise du commerce...

Réunion ZONE Rond-Point : Une réunion a eu lieu en mairie avec la CDCHS , le Syndicat de la Voirie et les futures entreprises ; le permis d'aménager sera réalisé par le syndicat de la voirie pour le compte de la CDCHS.

Réunion CPI : La réunion en présence des représentants du SDIS, élus du département, pompiers et élus Pérignacais a eu lieu. L'agrandissement devrait coûter entre 450 000 et 500 000 €. Le département apporterait une participation à hauteur de 50 000€. Certains maires concernés par les missions du CPI de Pérignac seraient d'accord pour participer au financement de cet agrandissement.

Monsieur le Maire souhaiterait que le département puisse abonder au moins 100 000€ pour envisager cette réalisation.

Monsieur Dugué a rdv le 16/02 avec le commandant Lionel PAQUET.

Le conseil municipal évoque les projets qui seront retenus sur le prochain budget avec en priorité l'agrandissement du CPI, puis l'enfouissement des réseaux à Virlet en partenariat avec le SDEER ainsi que des opérations foncières afin d'accueillir des familles sur la commune, la dernière partie des travaux sur l'ensemble Chemin de la Pompe, le local de la chasse, voirie et entretien des bâtiments.